

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 3 mars 2017 à 13h00 de la Fédération Femmes Administrateurs

Le 3 mars 2017 à 13h00,

Une Assemblée Générale s'est déroulée au bureau de Brigitte Longuet, 56 bis rue de Châteaudun 75009 Paris, sur convocation de sa Présidente par e-mail en date 20 février 2017.

Sont présentes, les Présidentes et membres des Associations suivantes :

- Agnès Arcier, Présidente de la Fédération Femmes Administrateurs et Présidente d'honneur-fondatrice de l'Association Administration Moderne,
- Brigitte Longuet, Présidente d'honneur de la Fédération Femmes Administrateurs et de l'Association Femmes AAA+
- Agnès Bricard, Présidente d'honneur de la Fédération Femmes Administrateurs,
- Nathalie Leroy, Présidente de l'Association des Femmes Juristes Française,
- Astrid Desagneaux, Présidente de l'Association Femmes Huissiers de Justice,
- Anne-Marie Helleisen, Présidente d'honneur de l'Association Administration Moderne,
- Anne Sophie Poggi, représentante de l'Association Femmes AAA+,
- Agnès Cerighelli, Présidente de l'Association des Femmes Diplômées des IAE,
- Brigitte Le Borgne, Présidente de l'Association Cercle Gouvernance et Equilibre,
- Cécile Bernheim, Présidente de l'Association PWN PARIS,
- Delphine Maisonneuve, Présidente de Financi'elles,
- Chantal Giraud Van Gaver, représentante de l'Association Femmes AAA+,
- Sophie Péron, Représentante de l'Association Administration Moderne,

Sont absentes et ont donné pouvoir de représentation :

- Marie-Dominique Cavalli et Marie-Ange Andrieux, Co-Présidentes de l'Association Femmes Diplômées Expertise Comptable Administrateurs, représentées par Géraldine de Léon et Nicole Powilewicz,
- Chantal Honigman, représentante de l'Association des Femmes Juristes Française représentée par Nathalie Leroy,
- Anne-Sophie Panseri, Présidente de l'Association Femmes Chefs d'Entreprises, représentée par Anne Navez,
- Aline Aubertin, Association Femmes & Ingénieurs de France, représentée par Catherine Le Hen,
- Marie-Josée Lefebvre, Association Femmes Françaises Fiscalistes (A3F), représentée par Catherine Damelinourt,
- Valérie Tandeau de Marsac, Association Vox Femina, représentée par Caroline Albenque,
- Danielle Feunteun, Présidente de l'Association G16+, représentée par Brigitte LONGUET,

Sont excusées :

- Anne Durez, Présidente Femmes de loi, Femmes d'Exception,
- Géraldine Larapiedie, représentante de l'Association Femmes Huissiers de Justice,

* * *

L'Ordre du jour était le suivant :

- 1 / Retour sur les deux dernières années de la Fédération,
- 2 / Rapport moral,
- 3 / Rapport financier et Approbation des comptes,
- 4/ Quitus de la Présidente,
- 5/ Perspectives 2017 / 2018 de la Fédération Femmes Administrateurs,
- 6 / Questions diverses.

* * *

La Présidente propose d'examiner les points figurant à l'ordre du jour :

1 / Retour sur les deux dernières années de la Fédération

Brigitte LONGUET rappelle les actions menées ces deux années.

Un des objectifs de la Fédération a été d'agrandir le cercle fédérateur pour faire prendre conscience aux réseaux de femmes de l'importance d'y appartenir. Ce premier objectif a été atteint puisque de nombreuses associations sont venues adhérer.

Ce nombre a permis de faire émerger un vivier considérable de femmes de talents, que la FFA peut rendre visibles grâce aux actions développées. « On reprochait aux femmes de ne pas être assez compétentes, nous démontrons le contraire », rappelle Brigitte Longuet.

La Fédération compte aujourd'hui 10 membres observateurs :

- 1/ FCE, Femmes Chefs d'entreprise, présidée par Anne-Sophie Panseri
- 2/ FEMMES & INGENIEURS de France, présidée par Aline Aubertin
- 3/ A3F, Association Femmes Françaises Fiscalistes, présidée par Marie-José Lefebvre
- 4/ VOX FEMINA, présidée par Valérie Tandeau de Marsac
- 5/ FEMMES DE LOI, FEMMES D'EXCEPTION, présidée par Anne Durez
- 6/ CLUB IAE AU FEMININ, présidée par Agnès Cerighelli
- 7/ CERCLE GOUVERNANCE ET EQUILIBRE, présidée par Brigitte Le Borgne
- 8/ PROFESSIONAL WOMEN'S NETWORK PARIS, PWN, présidée par Cécile Bernheim, Françoise Derolez et Isabelle Lange
- 9/ FEDERATION FINANCI'ELLES, présidée par Delphine Maisonneuve et Isabelle Job-Bazille
- 10/ G 16+, présidée par Danielle Levi-Feunteun et Nathalie Mousselon

Agnès Bricard, a rappelé l'importance des lois transversales Copé Zimmermann et Sauvadet, et a souligné le problème des grandes entreprises, hors CAC 40 et SBF 120, où il n'y a que 16% de femmes au sein des comités de direction et comités exécutifs.

Brigitte Longuet a enfin rappelé qu'il fallait poursuivre et encore améliorer l'entraide entre toutes les associations membres, notamment pour l'accession des femmes de nos associations à des postes d'administrateurs. Chaque femme engagée au sein de son entreprise doit promouvoir des actions en faveur de la mixité, pour aboutir in fine à placer des femmes tant au sein de comités stratégiques, COMEX et CODIR, ou boards.

2 / Rapport moral

Le rapport moral de la Fédération Femmes Administrateurs est remis à chaque personne présente à l'Assemblée Générale et la Présidente le présente.

Brigitte Longuet fait un point de l'évolution et de l'état des femmes dans les Conseils d'Administration. Un point sur la gouvernance de la Fédération et de ses membres est également présenté.

La Présidente évoque quelques chiffres significatifs sur la part des femmes dans les Conseils d'Administration et revient sur les actions menées et les événements organisés par la Fédération.

L'Assemblée approuve ce rapport à l'unanimité.

3 / Rapport financier et approbation des comptes

Brigitte Longuet procède à la lecture du rapport financier de la Fédération Femmes Administrateurs mis à disposition sur le bureau, ainsi qu'à la présentation des comptes arrêtés par le bureau le 3 mars 2017 et établis au 31 décembre 2016 qui reprennent la totalité des opérations comptables depuis la constitution de la Fédération.

Il est rappelé que les comptes de la Fédération sont clôturés au 31 décembre de chaque année.

Pour l'année 2016,

Le résultat comptable est de 11 364 euros.

Le montant des recettes s'élève à 20 200 euros (subventions et cotisations de membres inscrites).

Le montant des charges s'élève à 8 699 euros.

Le bilan comptable présente un actif constitué de la trésorerie de 13 504 euros.

Le rapport financier de la Fédération est approuvé à l'unanimité. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4 / Quitus de la Présidente,

L'Assemblée donne à l'unanimité, pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, quitus à la Présidente pour sa gestion.

5/ Perspectives 2017 / 2018 de la Fédération Femmes Administrateurs,

La nouvelle Présidente élue, Agnès Arcier, propose une transition dans la continuité, 3-4 mois pour poser la réflexion.

Les axes d'action qu'elle présente et fait approuver sont les suivants :

- ❖ La FFA comme Think Tank : le message de la Fédération à approfondir. A cette fin, la nouvelle Présidente a proposé de lancer un groupe de travail.
- ❖ La FFA comme lobby : auprès des organisations patronales (grands patrons mais aussi plus petits), et auprès des pouvoirs publics.
- ❖ La FFA comme soutien aux associations : une communication en soutien et des femmes des réseaux à l'honneur, une manifestation à l'automne

Des membres proposent aussi une action dynamique de communication auprès des patrons en direct, à titre individuel. Agnès Bricard se propose de piloter cet axe d'action., qui est également approuvé

Une discussion s'est également ouverte sur l'association des hommes à la FFA. Promouvoir la mixité c'est aussi associer des hommes au sein de la Fédération. Les hommes pourraient siéger au sein d'un comité consultatif ou stratégique, lié à la FFA. Cette orientation est validée également.

6 / Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14h30.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres des associations présentes.

La Présidente sortante
Brigitte LONGUET



La présidente nouvellement élue
Agnès ARCIER

